



FLASH INFO

N° 9

6 juillet 2026

DGCCRF : PLUS DE QUESTIONS QUE DE REPONSES...



Un Groupe de Travail du CSAC s'est tenu le 1^{er} juillet 2026 afin de présenter l'avancement du projet de réorganisation de l'administration centrale de la DGCCRF. Ce projet avait été présenté au CSAR de la DGCCRF le 23 juin et aux encadrants lors d'un séminaire suivi d'un atelier en présence de la directrice générale Sarah Lacoche.

UNE REORGANISATION PRESENTEE COMME UNE NECESSITE

Cette nouvelle version du projet a été présentée par Nejma Monkachi, cheffe du service du soutien au réseau, et Hélène Charpentier, Sous-Directrice des Ressources Humaines (SD2). Elles ont rappelé que cette réorganisation fait suite au constat par la Directrice générale que l'organisation de l'Administration centrale présentait des points faibles : périmètres de certains bureaux peu clairs, nécessité d'une meilleure répartition des responsabilités et de mieux accompagner le réseau territorial.

Pour élaborer ce projet, une vingtaine d'ateliers associant les agents de l'administration centrale ont été organisés. Les propositions issues de ces travaux ont permis d'élaborer plusieurs scénarios, dont un est aujourd'hui privilégié.

Cette réorganisation vise à renforcer le pilotage de l'activité, améliorer la transversalité entre les services, simplifier les circuits de décision et de validation, ceci afin de mieux répondre aux nouveaux enjeux, notamment les fraudes complexes, le numérique, le commerce électronique et la transition écologique.

LES PRINCIPALES EVOLUTIONS ENVISAGEES

À ce stade, le projet prévoit notamment :

- Le passage de **6 à 7 sous-directions**, avec la création d'une nouvelle sous-direction intitulée **Pilotage de l'activité et transformation** ;
- Cette nouvelle sous-direction regrouperait trois bureaux dédiés au pilotage, à la performance, à la transformation et aux processus métiers, ainsi qu'à l'appui aux enquêtes. Il a été précisé qu'il ne s'agit pas de créer de nouvelles missions, mais de regrouper des compétences aujourd'hui dispersées afin de mieux accompagner le réseau territorial ;
- **SD1** serait renforcée par la création d'un quatrième bureau « Interface utilisateurs », portail unique qui regrouperait RéponseConso, SignalConso et RappelConso ;
- L'actuel **Bureau 3A** verrait son périmètre recentré sur les pratiques commerciales et numériques ;
- **SD5** accueillerait l'Unité d'alerte, actuellement rattachée directement à la direction générale, ainsi qu'un nouveau Bureau consacré à la chimie, aux cosmétiques et aux emballages ;
- **SD6** conserverait quatre bureaux. Le Bureau 6 A intégrerait les télécommunications et le démarchage téléphonique, actuellement au sein du Bureau 3A.

Cette réorganisation, dont le nom des entités n'est pas définitif, devrait être menée à **effectifs globalement constants**, avec un renfort envisagé d'une dizaine d'agents. Les fiches de poste doivent être mises à jour par les chefs de bureau d'ici le 17 juillet. Dans l'essentiel des cas, il n'y aura pas de republication des fiches de poste, mais un Mercato interne.

DE NOMBREUSES INTERROGATIONS DEMEURENT

Cette nouvelle étape de présentation du projet a exposé les objectifs, la méthode retenue et esquissé un début d'organigramme. A ce stade, elle n'apporte pas encore les éléments chiffrés permettant d'apprécier les conséquences concrètes de cette réorganisation pour les agents.

Plusieurs questions majeures attendent encore d'être précisées :

- Quelle sera la répartition des effectifs entre les nouvelles structures ?
- Quelles seront les conséquences pour les agents et les encadrants ?
- Quelles mobilités fonctionnelles seront nécessaires ?
- De nouveaux métiers apparaîtront-ils dans certains bureaux et quels accompagnements seront proposés pour former à ces métiers ?
- Des études d'impact ont-elles été réalisées, notamment sur la charge de travail et les conditions de travail ?

Les concertations et réflexions sur cette réorganisation étant toujours en cours, la DGCCRF n'était pas encore en mesure de communiquer la cartographie des postes, une étude d'impact détaillée et les transferts de missions qui découleront de la nouvelle organisation.

Interrogée sur ces différents points, Mme Monkachi a indiqué qu'il était encore trop tôt pour présenter l'ensemble des conclusions des ateliers ou les arbitrages définitifs. Elle a également précisé que l'état du projet ne permettait pas à l'heure actuelle de répondre à l'ensemble des questions soulevées par les représentants du personnel.

LE POINT DE VUE DE L'UNSA-CEFI

L'UNSA-Cefi ne remet pas en cause le principe d'une réflexion sur l'organisation de l'administration centrale, sachant que l'évolution des missions de la DGCCRF peut justifier certaines adaptations (forte augmentation des achats par Internet...).

En revanche, les représentants du personnel ne peuvent pas se prononcer avant d'avoir une vision complète et chiffrée des impacts de cette réorganisation.

L'UNSA-Cefi attend de la prochaine réunion d'information prévue le 25 septembre prochain que la DGCCRF présente :

- Une cartographie complète des évolutions de l'organisation ;
- Les transferts de missions entre bureaux ;
- Les impacts sur les postes et les effectifs ;
- Les conséquences pour les encadrants et les agents ;
- Les mesures d'accompagnement prévues.

Lorsqu'elle disposera de toutes ces informations, l'UNSA-Cefi veillera à ce que la nouvelle organisation permette à chaque agent de bénéficier d'une amélioration de sa qualité de vie au travail, d'une meilleure répartition des missions et de sa charge de travail, une reconnaissance de ses compétences et de sa place au sein de la nouvelle organisation.



UNSA-Cefi

Union Nationale des Syndicats Autonomes

Centrale Économie Finances Industrie

Bât Vauban - Pièces 1103 à 1121 Est 1

139, rue de Bercy - Télédéc 656

75572 PARIS CEDEX 12

Tél : 01 53 18 60 92

Mél : syndicat.unsacefi@syndicats.finances.gouv.fr

